

Le pécaturisme sur la façade atlantique française



A
G
L
I
A

Bilan du projet PESCANTLANTIQUE

Ce projet, financé sur fonds régionaux, de l'Etat et du FEP touche à sa fin. Mené durant 2 années par l'AgliA, avec le soutien des territoires locaux et des structures locales, mais également en étroite collaboration avec le Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, le Comité National de la Conchyliculture et l'association Marco Polo Echanger Autrement, il est temps de faire le bilan des actions. L'objectif du projet PESCANTLANTIQUE était de favoriser la mise en réseau des informations concernant le pécaturisme sur l'ensemble de la façade AgliA.

Les actions réalisées sont :

- ❖ L'élaboration d'une charte nationale: cela a abouti à un document en concertation avec les territoires locaux et les partenaires nationaux. Ce document ne peut pas avoir de reconnaissance réglementaire, mais il peut servir de base pour les territoires qui souhaiteraient développer le pécaturisme.
- ❖ La réflexion pour le développement d'une marque « pécaturisme » : le principe d'une marque collective simple a été retenu par les participants au groupe de travail national. Ce modèle est le plus facile à mettre en place et le moins contraignant pour les professionnels et les structures porteuses. Il impose cependant un mode de gestion et un mode de contrôle qui reste encore à définir.
- ❖ L'élaboration de fiches méthodologiques : ces fiches, réalisées par l'AgliA, sont à la disposition de tous, professionnels ou structures locales, sur simple demande à l'AgliA. Elles couvrent les thèmes de la sécurité à bord des navires, la formation, la fiscalité, le Document Unique de Prévention et une Foire aux Questions.
- ❖ La communication : 4 lettres d'informations ont été rédigées durant le projet; une revue de presse mensuelle a été faite quand l'actualité le nécessitait ; un séminaire technique a été organisé le 14 novembre 2013 à la Maison de la Nature du Teich.
- ❖ L'étude socio-économique : finalisée en décembre 2012, cette étude fournit un curseur aux professionnels pour définir le seuil de rentabilité du pécaturisme.

La suite du projet PESCANTLANTIQUE

Le pécaturisme est une thématique suivie par l'AgliA depuis près de 7 ans. L'association possède donc une véritable expertise sur la question, reconnue par ses partenaires, et est, à ce titre, souvent sollicitée pour répondre à des questions.

Malgré la fin du projet PESCANTLANTIQUE en décembre 2013, les Régions de l'AgliA ont validé une suite à ce projet avec les phases suivantes :

- ❖ Le suivi du pécaturisme pour continuer la mise en réseau des informations sur cette activité, avec notamment la participation aux réunions du groupe de travail national.
- ❖ La réalisation d'un état des lieux des offres touristiques proposées par les professionnels eux-mêmes ou autour de la profession.
- ❖ La participation aux réflexions pour une offre touristique élargie pour valoriser les métiers et les produits, déjà présentés dans le pécaturisme, mais qui peuvent l'être par d'autres moyens (visites de claires, dégustation des produits...) - cf p.4

© AgliA



BILAN DES TERRITOIRES

Côte Basque - Sud Landes

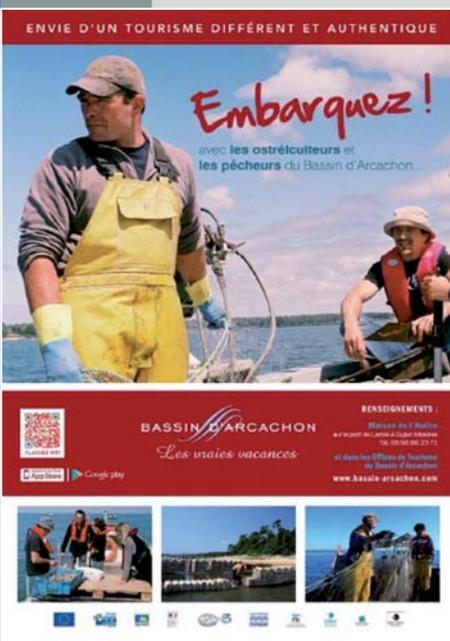


Le pescatourisme est inscrit dans la fiche action « Valorisation de la pêche et du patrimoine maritime local » du dossier du groupe Côte Basque - Sud Landes à l'Axe 4 du FEP.

Après plusieurs réunions d'informations avec l'administration et les professionnels, une vingtaine de pêcheurs ont fait une demande auprès du Centre de Sécurité des Navires en 2010, mais toutes ont été refusées. En 2011, 1 navire a finalement réussi à obtenir l'autorisation et a embarqué 25 passagers en août. En 2012 et 2013, grâce à la nouvelle réglementation nationale, le CIDPMEM 64-40 a relancé le sujet et 6 navires ont embarqué environ 150 passagers/an à un tarif de 40€ (sauf 1 navire qui le fait à titre gratuit).

D'autres navires ont manifesté leur intérêt pour cette activité et le CIDPMEM 64-40 souhaite développer la communication autour du pescatourisme pour 2014. Reste cependant à régler le problème local des navires naviguant au-delà de la 5^{ème} catégorie et avec 1 seul membre d'équipage, qui se voient encore refuser l'autorisation d'embarquer des passagers.

Pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre



Depuis 2010, le groupe FEP Axe4 du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre a initié et anime le développement du pescatourisme sur son territoire avec le CDPMEM 33, le CRC Arcachon - Aquitaine, le SIBA (Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon) et le Pays BARVAL. Partie de 11 professionnels des deux filières, en 2010, l'offre commune en compte désormais 25, dont 11 pêcheurs et 14 ostréiculteurs.

Ces derniers ont dû suivre des formations imposées par la DIRM Sud Atlantique, qui ont pu être organisées localement pour leur en faciliter l'accès.

Le nombre d'embarquements ne cesse d'augmenter, atteignant 750 en 2013 à un tarif de 45€/personne et 130€/famille de 4 (2 adultes+2enfants). Les retours des touristes sont très positifs sur cette activité, estimant qu'il s'agit d'une activité authentique qui permet de découvrir des métiers peu ou mal connus.

Le pescatourisme sur le Bassin d'Arcachon bénéficie d'une communication de grande ampleur, organisée et financée par le SIBA, très bien relayée par les structures touristiques locales et qui devrait continuer pour la saison 2014. Les retours « presse » sont également nombreux et réguliers en pleine période touristique.

© SIBA



© CRC Poitou-Charentes

Pays Marennes Oléron

En 2011, le CRC Poitou-Charentes a initié une expérimentation pescatourisme sur le territoire du groupe FEP Axe4 Pays Marennes-Oléron.

Malgré l'intérêt de 6 professionnels, seuls 3 obtiennent l'autorisation d'embarquer des passagers et emmènent une trentaine de personnes à un tarif de 39€/adulte et 19€/enfant. En 2012, c'est une vingtaine de professionnels qui souhaitent poursuivre cette démarche, mais finalement, face aux contraintes règlementaires jugées trop importantes, seuls 2 ostréiculteurs continuent. Le CRC Poitou-Charentes estime que cette activité de diversification a un potentiel sur son territoire, mais au prix d'un travail national, porté par le CNC, et d'une prise en compte des spécificités locales, propres à la conchyliculture, aussi bien dans la réglementation nationale, que dans le développement local.



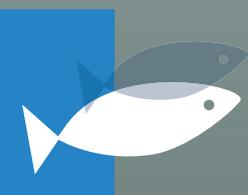
© Haliotika

Pays de Cornouaille

Portée par Haliotika-la Cité de la Pêche, le pescatourisme est pratiqué depuis plusieurs années au Guilvinec.

Au plus fort de l'activité, en 2010, ce sont 13 navires qui ont embarqué 285 passagers, pour un chiffre d'affaire de 12825€. En 2013, seuls 4 navires détenaient encore l'autorisation d'embarquer des passagers. Le déclin de cette activité s'explique par des problèmes induits par les assurances et la mise en place de la nouvelle réglementation qui interdit le pescatourisme sur les chalutiers de moins de 12m. Les perspectives pour 2014 sont peu encourageantes sur ce territoire puisqu'1 seul navire continuera le pescatourisme.

Les bolincheurs de Bretagne Sud, malgré plusieurs années de pratique et jusqu'à 250 passagers sur une saison, ont décidé d'arrêter cette activité à cause des contraintes règlementaires et du surcroît d'activité que cela entraîne à bord, alors même que les pêcheurs doivent être de plus en plus attentifs lors de la pêche pour trouver le poisson.



Méditerranée

Parti du Var en 2009, le pescatourisme est désormais présent en région PACA, en Corse et en Languedoc-Roussillon.

De 2009 à 2012, ce sont 650 passagers qui ont embarqué à bord de 10 navires varois, à un tarif de 60€/personne, sous la démarche portée par l'association Marco Polo. En 2013, 2 navires des Bouches du Rhône et 10 navires de Corse sont également rentrés dans cette démarche. Les professionnels de ces territoires rencontrent des difficultés pour obtenir les autorisations auprès des Centres de Sécurité des Navires alors même que la réglementation nationale devrait faciliter ces obtentions.

Le CRPME Languedoc-Roussillon a également développé une offre, appelée « Pêche-Tourisme », sur le territoire du Golfe du Lion. Malgré l'intérêt d'une vingtaine de professionnels, seuls 8 ont signé la charte de la démarche et fixé un tarif de 50€/personne. Peu d'embarquements ont été faits, mais la volonté de développer cette activité, en revoyant notamment le tarif et en cadrant le système de réservation, est bien présente pour la saison 2014.



© CRC Marco Polo



© CRPME Languedoc-Roussillon

Contacts / Aglia : Aline DELAMARE / 05 46 82 60 60 / delamare.aglia@orange.fr

Rédaction : Aline DELAMARE / Maquette : SAMBOU-DUBOIS / Impression : Imprimerie ROCHEFORTAISE



L'Agria, quatre Régions pour promouvoir la pêche et l'aquaculture

Le second séminaire technique sur le pescatourisme

Il s'est déroulé le 14 novembre 2013 à la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon au Teich. Une quarantaine de personnes a participé à cette journée qui a permis aux acteurs nationaux et locaux de présenter le développement ou, au contraire, les freins au pescatourisme sur leur territoire. Sur la façade atlantique, le bilan est plutôt positif pour la Région Aquitaine, qui voit le nombre de passagers augmenter fortement depuis 2010 entre les territoires Côtes Basques-Sud Landes et le bassin d'Arcachon. En Poitou-Charentes, après une expérimentation plutôt encourageante en 2011, les obstacles règlementaires ont démotivé les ostréiculteurs. De même qu'en Bretagne, où le pescatourisme était bien implanté depuis plusieurs années. (cf détails p.2 et p.3)

Les échanges avec la Direction des Affaires Maritimes ont cependant laissé entrevoir des possibilités de nouvelles discussions sur les réglementations, sur la base de ces retours d'expérience.

Il a également été rappelé qu'outre l'objectif de valoriser les métiers et les produits, le tourisme lié à la pêche et à l'ostréiculture est également un moyen de valoriser le patrimoine naturel, et éventuellement bâti, et d'attirer les jeunes vers ces professions. Les professionnels s'affirment donc comme des acteurs du territoire à part entière défendant l'intérêt général à leur échelle.

Les perspectives au-delà du pescatourisme

Le pescatourisme est une activité de diversification touristique mais il en existe d'autres. Ce concept plus large, développé en Italie depuis 2002, sous le terme d'« ittitourisme » (« ittica » signifiant halieutique) comprend :

- ❖ Le pescatourisme, tel qu'il est pratiqué actuellement en France
- ❖ L'hébergement chez les professionnels
- ❖ La dégustation des produits de la pêche

Cette activité a notamment permis de rénover d'anciennes maisons de pêcheurs laissées à l'abandon et de faire revivre des villages de pêcheurs en ouvrant des restaurants dédiés à la préparation des produits tout juste pêchés ou des magasins consacrés à la vente de ces produits frais ou transformés.

L'idée de développer ce concept en France est désormais bien présente et pourrait prendre appui sur le modèle touristique « Bienvenue à la Ferme ». Il faut maintenant discuter avec la Direction Générale de l'Alimentation, la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes et le Ministère du Tourisme afin de déterminer les normes d'hygiène, de concurrence, touristiques... qui devront être respectées pour concrétiser cette idée. Les envies et les besoins des professionnels seront bien évidemment pris en compte et ils seront associés directement aux discussions.

